

Demande d'inscription
au Mariage

Ce n'est qu'une fois que cette demande remplie aura été reçue et validée par le Secrétariat paroissial que vous serez alors inscrits.

Date du Mariage : _____

Heure de la célébration : _____

RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE FUTUR MARIE :

NOM (en lettres capitales) : _____

Prénoms (tous les prénoms) : _____

Date de naissance : _____ Lieu: _____

_____ Département : _____

Nationalité (au moment du mariage) : _____

Profession de l'époux : _____

Situation antérieure au mariage : _____

Célibataire Veuf Divorcé Depuis le _____

Domicilié à (adresse complète) : _____

Fils de (avec tous les prénoms) : _____

Demeurant à : _____

Et de :(avec tous les prénoms et le nom de jeune fille) _____

Demeurant à : _____

RENSEIGNEMENT CONCERNANT LA FUTURE MARIEE :

NOM (en lettres capitales) : _____

Prénoms (tous les prénoms) : _____

Date de naissance : _____ Lieu: _____

_____ Département : _____

Nationalité (au moment du mariage) : _____

Profession de l'épouse : _____

Situation antérieure au mariage : _____

Célibataire Veuf Divorcé Depuis le _____

Domiciliée à (adresse complète) : _____

Fille de (avec tous les prénoms) : _____

Demeurant à : _____

Et de :(avec tous les prénoms et le nom de jeune fille) _____

Demeurant à : _____

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX EPOUX :

Futur domicile conjugal prévu :

Commune : _____

Département : _____ Adresse : _____

Les Témoins

L'Eglise demande pour un mariage que les époux choisissent un témoin*, ou plusieurs. Ils doivent être baptisés orthodoxes. Si une personne choisie est d'une autre confession chrétienne (protestant ou catholique), ne peut être témoin du mariage. Une personne non chrétienne, bien sure ne peut être témoin.

1) NOM du Témoin: _____

Prénom : _____

2) NOM du Témoin: _____

Prénom : _____

Pièces à joindre:

*Certificat du mariage civil, célèbre ou à venir, fourni par l'autorité civile.

*Certificat de célibat délivrer par l'autorité ecclésiastique de la paroisse des futures maries.

*Photocopie du livret de famille.

*les personnes divorcées doivent obligatoirement fournir une attestation civile et religieuse de divorce.

*150 € pour les frais du dossier (Métropole, frais d'entretien, etc....)

Pour servir la cérémonie il faut:

Les Couronnes, 2 cierges, 1 bouteille de vin rouge, 1 bouteille d'huile d'olive.

*(1 Témoin est obligatoire)